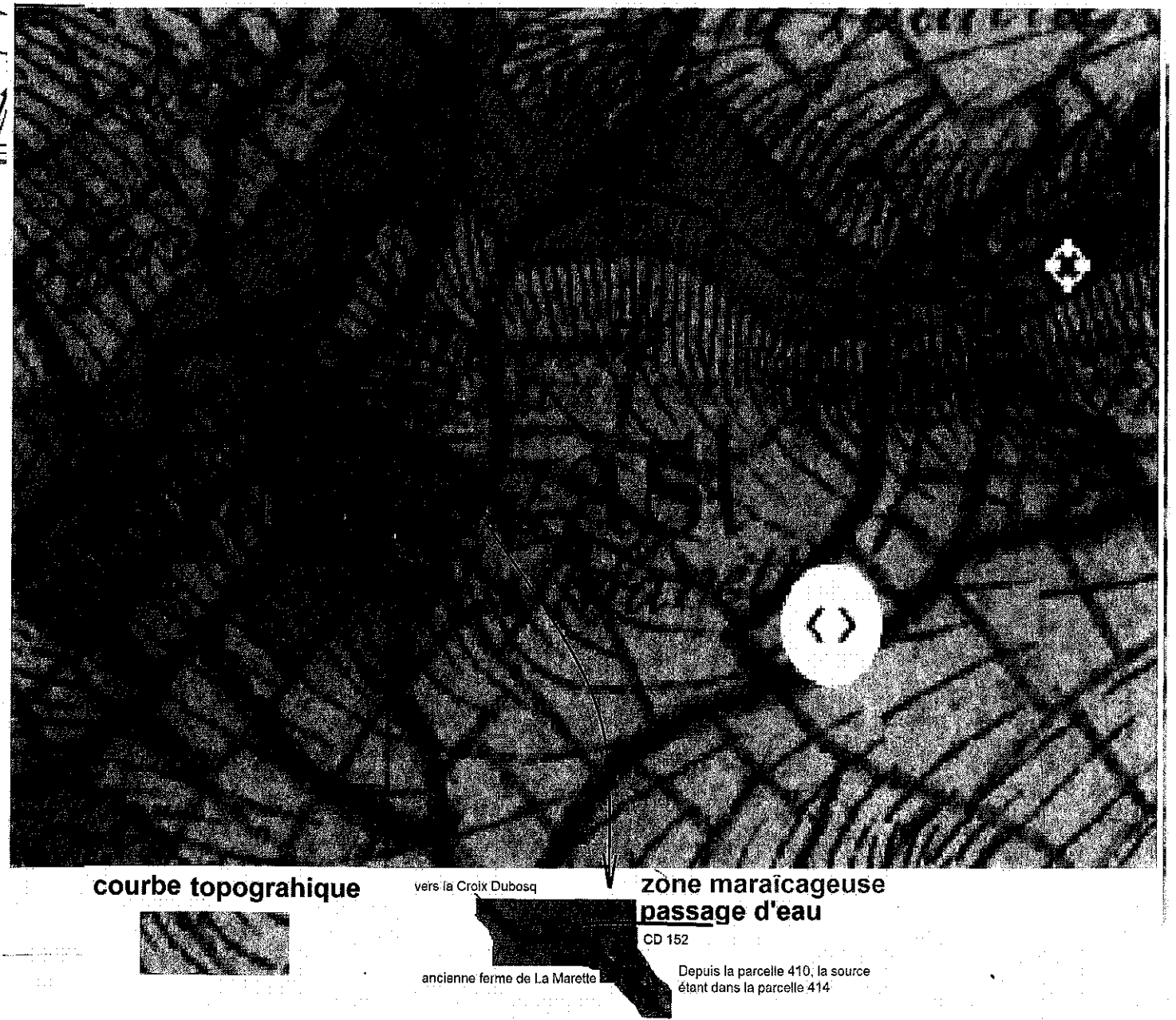
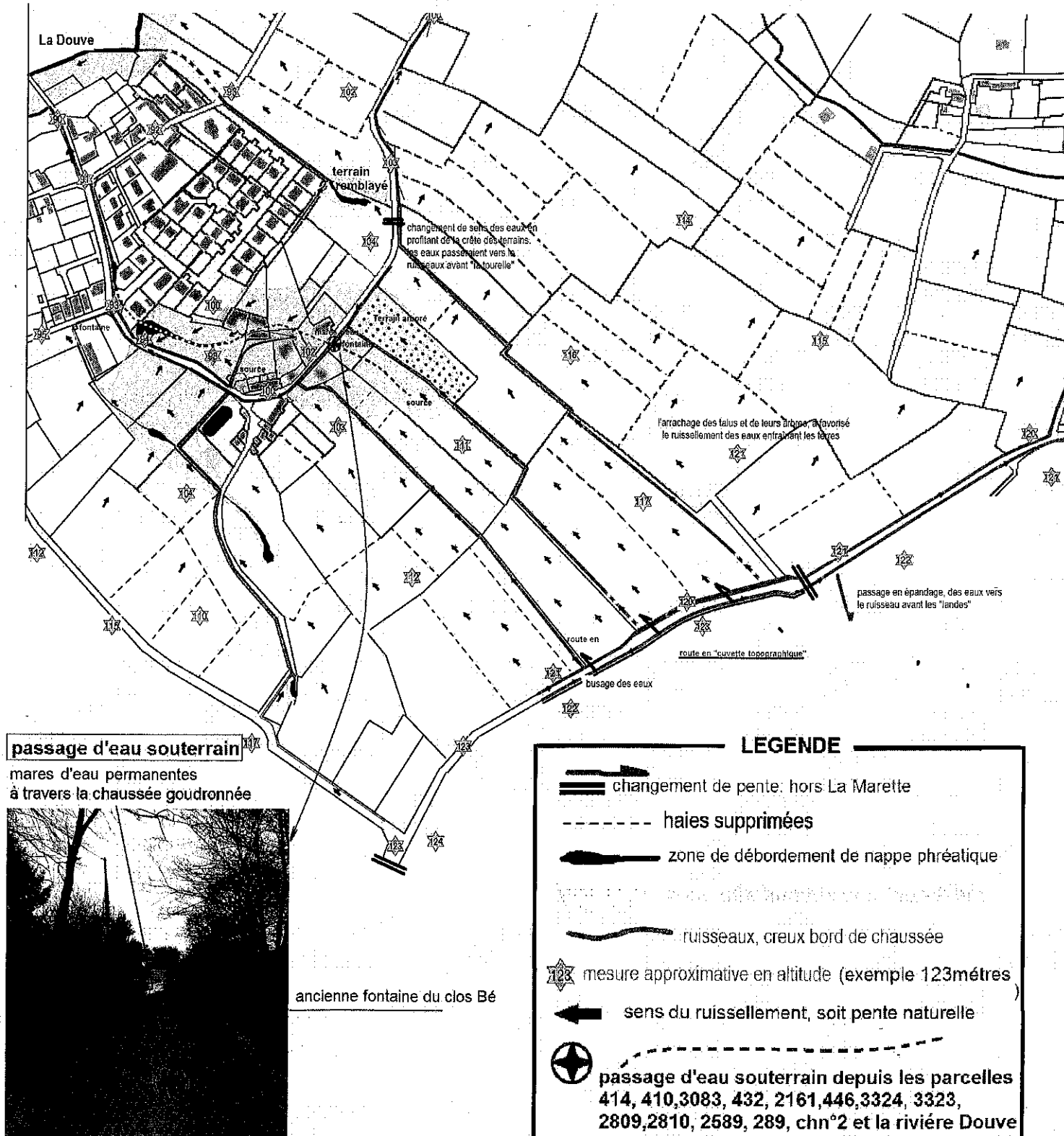


Document remis le 18 mai par
A. M^{me} MESLIN

TOLLEVAST 50470 La Murette

Cheminement des eaux de ruissellement dû à la topographie entourant le village
Les nappes phréatiques sur un sol argileux
Plusieurs eaux de sources alimentant le ruissellement toute l'année
D'anciennes fontaines confirmant l'écoulement difficile des eaux de ruissellement

Carte de l'état-major de 1820-1866



49
M^r et M^{me} Christian MESLIN avec l'accord de Bénédicte MESLIN

23 La Navette 50470 TOLLEVAST

① Parcelle A441 dérivée par A. Bénédicte MESLIN

Jardin autrefois de la ferme - Parcelle agricole non constructible -

Souhait que la parcelle soit intégrée à la zone Ua

② Voir document joint -

Présence d'un ruisseau souterrain sous les parcelles

~~A414~~ (source) puis A2288 et OAP A448,

Sans en présence d'une véritable ZONE HUMIDE qui mérite
d'être identifiée comme telle et traitée de façon appropriée dans le
cadre du PLU. Sans procéder à l'arrêt du ruisseau.

J. Marquet

Permanence achevée à 17^h 00

5 personnes accueillies et renseignées *J. Marquet* J. MARQUET

2 observations écrites sur le système papier